



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE du 30 Mai 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 30 Mai à 20 Heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pierrette LUCHE, Maire.

**Membres présents :** Pierrette LUCHE, Monique MENDEZ, Cécile ODORICO, Christine SAINT-LOUBERT, Béatrice FERRERE, Rémy CABAN, Alain DUBOIS, Alain LAUZIERE.

Absent excusé : Monsieur Franck LAPEYRERE

Secrétaire de séance : Rémy CABAN

## **Approbation du compte-rendu de la séance 28 Mars 2023**

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **1°) BILAN ET PERSPECTIVES POUR LA FIN DU MANDAT :**

Débat autour des actions à mener d'ici 2026 en fonction de l'état de notre budget.

Le conseil municipal convient de faire une pause dans les gros investissements en 2024.

Il y aura, cependant, l'intérieur de la salle des fêtes à rafraîchir, les routes à entretenir et diverses activités à mettre en œuvre.

### **2°) ACTUALITES :**

Le nouveau site internet de la commune est en ligne : Il est plus complet, plus ergonomique et interactif.

Les travaux de la salle des fêtes sont commencés : (pose de la pompe à chaleur pratiquement terminée, tonnelle prévue pour début juillet et isolation extérieure en octobre). Deux subventions sur les trois demandées nous ont été accordées au taux souhaité. Le résultat concernant la troisième subvention devrait être connu en juillet.

Discussion sur le traitement de la pyrale du buis : un produit « bio » est utilisable, sous réserve, que l'agent d'entretien passe le « certiphyto » formation à mettre en œuvre.

L'action « Chauffe-Citron » se termine : faut-il renouveler l'achat d'un nouveau module ? le conseil municipal décide, dans un premier temps, de rechercher des jeux en ligne susceptible d'animer les après-midi du lundi. L'association « M2P » organise des ateliers et interviendra à Castin.

.../...

#### **Mairie de Castin**

Rue de la Mairie 32810 CASTIN

Tél : 05 62 05 76 04

Mail : [mairie.castin@gmail.com](mailto:mairie.castin@gmail.com)

Site internet : [www.castin.fr](http://www.castin.fr)



.../...

**Madame la Maire a reçu une demande du « CDOS » afin d'occuper la salle des fêtes un vendredi sur deux de 19 heures à 20 heures pour des cours de renforcement musculaire. Cette proposition ne peut être retenue puisque la salle des fêtes est souvent occupée dès le vendredi.**

**Le petit escalier du pré est à réparer, il le sera la fête de la musique le 17 Juin.**

**Entretien des fleurs et espaces verts : notre employé communal peine à maîtriser l'envahissement des mauvaises herbes dans les massifs et au bord des routes. La possibilité de proposer des heures supplémentaires à Monsieur ZANELLO est retenue.**

**Un travail est en cours sur le repérage des chemins ruraux, communaux et privés afin de baliser au moins un circuit de promenade.**

**Les travaux de la Station d'épuration devraient débuter au début de l'automne.**

**Le conseil municipal avait évoqué au début du mandat la possibilité de mettre en œuvre une « charte du voisinage ». Le moment est venu de lui donner vie. Après un travail de la commission communication elle sera discutée au cours d'une réunion publique.**

**Une partie du conseil municipal souhaite commémorer le 8 mai. Depuis plusieurs années et selon une circulaire gouvernementale, il est convenu que seul le 11 novembre est commémoré en partenariat avec la commune de Duran. Alain LAUZIERE se charge d'informer cette commune de ce souhait afin de déterminer un nouveau protocole.**

**Le conseil municipal souhaite mettre en place des composteurs collectifs, ils sont actuellement gratuits. Alain LAUZIERE doit se renseigner auprès du SICTOM.**

**Monique MENDEZ regrette que l'aire de jeux des petits ne soit pas étendue au vu de la fréquentation du lieu déjà existant. Elle pointe le mauvais état des jeux en place. La commission jeunesse s'est réunie et a constaté la bonne participation des jeunes enfants et de leurs parents aux actions mises en œuvre. La commission propose donc les orientations suivantes : remise en état, le plus rapidement possible, des jeux selon les préconisations de Véritas (organisme de contrôle), concertation avec les bénévoles autour de divers ateliers destinés aux petits, budgétisation de l'achat de nouveaux jeux en 2024.**

**L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23 heures**